

Les Archives départementales

Les Archives départementales ont pour mission la collecte des documents (versements administratifs, dons, dépôts), leur tri et leur classement, leur conservation (protection contre les dégradations) et leur communication au public.

Missions :

Ces missions comprennent également l'inventaire des documents (description normalisée précise et sans ambiguïté) afin que le public puisse en appréhender le contenu. De plus en plus, ces opérations répondent à des normes internationales et utilisent les nouvelles technologies de l'information.

A ces missions réglementaires s'ajoute un important volet d'animation culturelle : expositions, revue, conférences, pause patrimoine, ateliers d'aide à la recherche, éditions de textes historiques

Un service éducatif, en collaboration avec l'Académie de Bordeaux, ainsi que le médiateur du patrimoine, accueille le public scolaire de tout âge.

Les locaux :

Les Archives de la Dordogne ont occupé successivement plusieurs locaux.

Durant tout le XIXe siècle, les archives sont installées dans les locaux de la préfecture, d'abord place de la Clautre, dans les bâtiments de l'ancien palais épiscopal, puis de 1811 à 1860, dans les locaux de l'Ecole centrale, ancien collège des Jésuites, actuellement Espace culturel François-Mitterrand du Conseil départemental, place Hoche. En 1860-1861, avec la construction de l'actuelle Préfecture, cours Tourny, les archives sont installées dans un local au rez-de-chaussée. Vite saturé, le service des archives annexe des locaux rendus vacants par le déménagement du bureau du télégraphe (1882) et des Enfants assistés (1906).

En 1952-1954, l'aménagement du bâtiment de la place Hoche, premier siège de la préfecture, permet d'accueillir dans de bonnes conditions, grâce à 15 000 mètres de rayonnages, les documents déjà entrés aux Archives et de recevoir les versements administratifs en souffrance.

Depuis 1992, un bâtiment à l'architecture contemporaine, conçu spécifiquement, abrite les collections, la salle de lecture et la salle d'exposition.

Les locaux des Archives



<https://www.dordogne.fr/a-votre-service/culture-et-patrimoine/des-operateurs-culturels-departementaux/les-archives-departementales?>

